

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	17.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Système de milice
Acteurs	Ogi, Adolf (svp/udc) BR VBS/CF DDPS
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1965 - 01.01.2021

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Huguenet, François

Citations préféré

Huguenet, François 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Système de milice, 1998*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 17.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Armée	1
Organisation militaire	1

Abréviations

VBS Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport

EMD Eidgenössisches Militärdepartement,
heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung,
Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

DDPS Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

DMF Département militaire fédéral,
aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Chronique générale

Armée

Organisation militaire

ACTE ADMINISTRATIF
DATE: 15.09.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Depuis le premier janvier, **le DMF a cédé sa place à une nouvelle structure, le DDPS** (Département de la défense, de la protection de la population et des sports) et possède un nouveau chef de l'Etat-Major général, le commandant de corps Hans-Ulrich Scherrer. Devant un millier de collaborateurs à Zurich, ce dernier a exprimé son attachement à l'armée de milice et s'est opposé à toute solution luxueuse en matière d'armement. Il s'est également prononcé pour une application souple du principe de neutralité. Par ailleurs, le chef du DDPS Adolf Ogi a dévoilé les grandes lignes du rapport sur la politique de sécurité qui ont été arrêtées par le Conseil fédéral. Ce rapport, qui s'inspire principalement du travail de la Commission Brunner et des réactions qu'il a suscité, devrait être rendu public en 1999. Les points forts seront un renforcement de la coopération internationale, l'armement des soldats suisses à l'étranger et une politique de neutralité souple et pragmatique. Le concept d'une armée de milice serait maintenu.¹

1) Presse du 16.1 et du 15.9.98.